



LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



LANCEMENT PROGRAMMATION 2024
AIX EN PROVENCE
POINT CONSTRUCTION CONTRAT DE VILLE



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



AIX
EN PROVENCE
LA VILLE

Avant le dépôt de la demande sur la plateforme...

Prise de rendez vous en amont du dépôt du dossier avec le référent thématique de l'équipe opérationnelle (Déléguée du Préfet, Cheffe de projet Métropole, Chargée de territoire du Département).



**Pour les actions en reconduction
venir avec le Compte rendu
financier provisoire de l'action,
pour l'année en cours**

Gestion administrative	Hanene IABRAZZO 04 42 91 89 05 – 06 37 88 24 54 - iabrazzoh@mairie-aixenprovence.fr BERNARD Joël 04 42 91 95 84 - bernardj@mairie-aixenprovence.fr
Réussite éducative, Culture, Numérique, Sport	Contacts équipe Cohésion sociale Marie Pierre THIEC 04 42 91 89 31 – 07 60 59 70 92 - thiecmp@mairie-aixenprovence.fr Abdelkader BENDELLAA 04 42 91 89 02 – 06 98 97 55 86 - bendellaaa@mairie-aixenprovence.fr
Renouvellement urbain – Cadre de vie – Gestion urbaine et sociale de proximité	Benjamin ROCHE 04 42 91 93 54 - 06 65 58 19 41 - rocheb@mairie-aixenprovence.fr Claire FONQUERNIE (référente Développement Durable) 04 42 91 90 24 - fonquerniec@mairie-aixenprovence.fr
Emploi-Insertion-Développement Économique	Hanene IABRAZZO 04 42 91 89 05 – 06 37 88 24 54 - iabrazzoh@mairieaixenprovence.fr
Prévention de la délinquance, accès au droit, citoyenneté , Tranquillité Publique Valeurs de la république et Lutte contre les discriminations	Nadia MOKADEM mokademn@mairie-aixenprovence.fr – Marie COLLINET 04 42 91 90 49 – 06 08 87 53 19- collinetm@mairie-aixenprovence.fr
Santé	Caroline BUISSART 04 88 71 74 09 – 06 23 61 78 94 caroline.buissart@ampmetropole.fr

Calendrier programmation transitoire 2024

Octobre



Lancement de la programmation 16 octobre

Ouverture de la plate forme MGDIS : **A partir du 23/10/2023**

Réunions locales en direction des porteurs (selon communes)

Novembre



Clôture des dépôts au 1^{er} décembre minuit

Lancement instruction technique

Déc/janvier



Instruction technique Aller/retour entre différents financeurs

Instruction Technique

Fev/Mars



Organisation COTECH et COPIL

COTECH/COPIL communaux

Avril



Validation finale de la programmation

Vote instances délibérantes

MODALITÉS DE DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTION PV : PLATEFORME MÉTROPOLITAINE

- **Publication de l'Appel à Projets sur le site de la Métropole** : Accueil / Métropole/Les Finances/Demande de subvention : <https://ampmetropole.fr/metropole/les-finances/demande-de-subvention/>
- Guide de connexion en téléchargement sur le site Métropolitain et sur le portail des subventions dans l'onglet « Aide sur le site »
- **Dépôt des demandes de subventions** :
- Portail des subventions métropolitain: subventions.ampmetropole.fr
 - ✓ Vous vous connectez pour la 1ère fois : nécessité de créer un compte utilisateur
 - ✓ Vous avez déjà un compte actif : renseigner votre identifiant et MDP puis cliquer sur « SE CONNECTER »

Nouveauté 2024 : 3 téléservices dédiés à la politique de la ville

- Si votre structure n'a jamais déposé de demande sur ce portail : Avant le dépôt d'une 1ère demande, déposer une demande sur le **Téléservice PDV- Tiers-Création (NOUVELLE STRUCTURE)** pour permettre la création du tiers associé au compte.
- Si votre structure a déjà déposé une demande sur ce portail : elle devra , si nécessaire, mettre à jour les pièces administratives relatives à la vie de l'association (NOUVEAUTE : demande séparée des pièces admin.) sur le **Téléservice PDV – TIERS MISE A JOUR DOSSIER ADMINISTRATIF (STRUCTURE EXISTANTE)**
- Dépôt de la demande de subvention sur **le Téléservice PDV - Fonctionnement Action** unique pour l'ensemble du territoire métropolitain :
 - ✓ Possibilité de dupliquer sa demande (**NOUVEAUTE**) après prise en charge;
 - ✓ Note d'opportunité à saisir dans la demande (**NOUVEAUTE**),
 - ✓ Ajouter le dernier bilan final de l'action en renouvellement dans les pièces administratives obligatoires
 - ✓ Dans autres pièces : courrier motivé de demande de subvention, attestation annuelle d'assurance, CRF bilan intermédiaire

Pour toute question : support technique : 0800 94 94 08 (appel gratuit)

VILLE AIX EN PROVENCE: MODALITÉS ADMINISTRATIVES

- Afin de simplifier les démarches administratives, le guichet unique de la ville récupèrera directement les dossiers administratifs et ses annexes via la plateforme de la métropole.
- Concernant les pièces obligatoires demandées par la ville, une demande spécifique par mail sera faite aux associations dont les actions auront été retenues...